

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12/12/2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 décembre 2018 à 20h, sous la présidence de Mme Béatrice MARTIN, Maire.

Présents : BOS Sébastien - DEFFAISSE Jean-Michel - DEFFAISSE Yves - EYNARD Lucien - HARINCK Philippe - JUVENETON Pierre - MARTIN Béatrice - VIRET Loïc - XUEREFF Anne-France

Pouvoir de : THOURIGNY Carole à MARTIN Béatrice

Absents excusés : THOURIGNY Carole - LANTHEAUME Olivier

Secrétaire de séance : M VIRET Loïc

### **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31/10/2018** : adopté à l'unanimité

Dans l'attente d'éléments complémentaires, Mme le Maire demande de retirer la délibération n° 4 concernant la décision modificative en M14.

### DELIBERATIONS

#### **1- Demande de subventions pour le Schéma Directeur d'eau Potable**

Mme le Maire rappelle la délibération du 18/07/2018 acceptant de s'engager pour un schéma directeur d'eau potable incluant le Val de Sye. Le montant maximum pour la réalisation de ce schéma sur le territoire communal est de l'ordre de 59 980 € HT. Cette étude repose sur la demande de financement à hauteur de 80 % (Agence de l'Eau – Département), la part communale restera de 20 %. Adopté à l'unanimité

#### **2- Groupement de commandes pour le Schéma Directeur de l'eau potable**

Etant donné que les Communes de Montclar sur Gervanne, Plan de Baix, Cobonne s'engagent également dans leur schéma directeur d'eau potable, il est apparu opportun de mutualiser la procédure de passation de marché. Par conséquent, une convention de groupement de commandes est établie entre ces communes, et la commune de Gigors et Lozeron est désignée comme commune coordinatrice. Cette convention nécessite la désignation de 2 délégués par commune : Béatrice MARTIN et Jean-Michel DEFFAISSE représenteront la nôtre. Adopté à l'unanimité

#### **3- Tarif de l'eau**

Mme le Maire rappelle la délibération n° 20120424-01 du 24/04/2012 fixant le tarif de l'eau et l'arrêté du 06/08/2007 du Code Général des Collectivités Territoriales qui définit les modalités de calcul de la redevance de l'eau. Il est proposé d'actualiser le tarif de l'eau à compter du 01/07/2018 comme suit :

- o Compteur DN 15 : abonnement 43€ et 0,95€/m<sup>3</sup>
- o Compteur DN 20 : abonnement 47€ et 0,70€/m<sup>3</sup>

Adopté à l'unanimité

### INFORMATIONS

Mme le Maire informe les membres du conseil des décès de M Jean Bouvier à l'âge de 95 ans, et de M Jacques Coquelle à l'âge de 66 ans. Les élus adressent leurs condoléances aux familles et proches.

Dans le cadre du Répertoire Electoral Unique (REU) chaque commune est tenue de constituer une commission de contrôle dont le rôle sera de statuer sur les recours administratifs, de vérifier la régularité de la liste électorale, de réformer une décision ou procéder à une inscription ou une radiation en cas d'erreur. Cette commission se composera de 3 membres : Mme le Maire propose M Lucien Eynard pour représenter la commune, M JP Dupuis pour représenter le Tribunal de Grande Instance, et M Max Béranger en tant que représentant de l'administration.

Concernant la voirie et plus particulièrement les travaux liés à la commande groupée, l'intervention de l'entreprise Liotard sur le chemin de Charousse a commencé ce jour. M Chomier, habitant de Rabisson sollicite la commune pour une participation financière aux travaux qu'il envisage de faire sur le chemin d'accès depuis le hameau des Thuillières (Suze). Le courrier de Mme Bouvier-Deffaisse rend compte du problème d'écoulement des eaux de ruissellement sur le chemin des Combes ; et demande à ce que le dispositif en place soit amélioré afin de limiter les écoulements dans sa cour. La commission voirie étudiera ces demandes, et Mme Xuereff propose à M Deffaisse de s'associer à cette commission. M Sauret a fait part d'une altercation avec M Costa sur l'accès à l'ancien chemin ferré début décembre. Dans ce même secteur, des pancartes de délimitation de territoires de chasse ont été vandalisées. M Viret fait le point sur le débroussaillage du chemin entre Lobéroux et La Rivière ; et il organisera courant janvier un chantier mobilisant élus et habitants. A Lozeron, MM Juveneton et Harinck proposent de commencer l'ouverture du chemin entre l'Impasse du Lavoir et le chemin de Vinson la semaine prochaine, l'employé communal leur prêtera main forte. Au niveau patrimoine, l'employé communal a traité les boiseries du columbarium, et comme prévu, le banc a été installé à l'entrée du cimetière.

Mme Iris Lantheaume a fait part de ses inquiétudes quant à l'approvisionnement de sa source privée au hameau des Gauthiers. Le Maire de Cobonne nous a transmis un projet de convention destiné aux ayants-droit de la source des Bourbous, et il proposera une rencontre en présence des riverains et des élus de la commune de Gigors et Lozeron en début d'année prochaine. Des mesures sur la nature et la quantité des eaux usées déversées dans le collecteur qui rejoint la station d'épuration de Beaufort/Gervanne ont été réalisées par le laboratoire Naldéo fin octobre. Les rejets sont conformes aux caractéristiques des eaux usées domestiques ; cependant le volume déversé est supérieur à celui attendu. Des recherches seront menées pour comprendre ce phénomène, et pour mettre en place des actions correctives. Mme le Maire fait part des investigations menées sur le collecteur de Lozeron les 06/11 et 4/12, et notamment de la visite des regards et du recensement des branchements individuels au collecteur. Ces données seront reportées dans le système d'information géographique par le technicien de la Communauté de Communes. Suite au contact établi avec la famille Bret, la rencontre du 13/11 avec le technicien du SMRD et l'entreprise Couttoulain a permis de préciser les travaux de débroussaillage attendus sur la Sye d'ici début 2019. Par ailleurs, la société SEBSO a commencé les travaux d'exploitation sur les parcelles de la forêt communale concernées par des coupes d'amélioration.

Au niveau des projets d'aménagement, les habitants ont pu exprimer leurs avis et commentaires lors de la réunion publique du 16/11 portant sur l'aménagement des abords de l'école de Lozeron. Compte tenu de ces réactions, des variantes seront élaborées par le CAUE pour affiner le projet. De plus, par rapport au manque de places de stationnement le conseil municipal propose d'étendre la problématique à l'ensemble des parcelles communales potentiellement utilisables sur le hameau. Cependant, l'avis des services du département sera nécessaire et déterminant étant donné le statut de la route.

En termes de demandes d'urbanisme, des pièces complémentaires sont attendues pour le permis de construire modificatif de la Brasserie des Trois Becs. Deux demandes préalables ont été posées : M Giroud pour modification de façade Nord-Ouest avec fermeture d'une porte donnant sur le chemin de Petavin, et M Demathieu pour l'installation d'une serre de 350m<sup>2</sup> sur la parcelle AI311 en lien direct avec son activité agricole. La commune de Cobonne a demandé que le permis de construire déposé le 16/07/2018, et relatif à un réservoir d'eau potable aux Bourbous soit classé sans suite dans l'attente du recueil de l'ensemble des pièces et rapport requis.

Les changements de fréquences de la TNT du 11/09 dernier et permettant le déploiement de la 4G ont pu provoquer des perturbations ; sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité, l'Etat met en place un dispositif d'aide à la réception pour la réalisation de travaux spécifiques : renseignements au 0970 818 818 (appel non surtaxé) ou <https://aide-financiere.recevoirlatnt.fr>

Des tirs de défense du loup sont accordés depuis le 7/11/2018 par décision préfectorale au GAEC Bos, et ce, jusqu'au 31/12/2022. La décoration de la place de la mairie a été réalisée par un groupe d'habitants le vendredi 7/12, et il est proposé aux habitants de la commune de se retrouver pour un repas partagé le 25 décembre à midi (Gigorno(ël)-renseignements auprès de [storpycus@yahoo.com](mailto:storpycus@yahoo.com) ou 0683124345).

La commune a reçu un don de 25 € par l'Association des Chemins d'Andarta pour le prêt de l'église le 21/09. Le secrétariat de mairie sera fermé les lundis 24 et 31/12, et l'employé communal sera en congés du 24/12 au 7/01. Le sénateur Bernard BUIS a pris ses fonctions en novembre suite à la nomination de M Guillaume au Ministère de l'agriculture. Mme le Maire remercie le Laboratoire Sanoflore pour le don de mobilier de bureau.

Suite à la demande de certains élus, Mme le Maire projette le bilan de la production des panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de la mairie. Pour rappel, la commune perçoit un loyer en contrepartie de la mise à disposition de ce pan de toiture.

Le 7/11 s'est tenu une réunion publique sur le Schéma de COhérence Territorial SCOT, salle coloriage à Crest. La présentation a porté sur les principaux éléments d'analyse, les points clés du diagnostic et la formalisation des enjeux ; toutes les informations et cartes sont disponibles sur <http://www.scot-valleedrome.fr/> onglet Téléchargements.

Les Conseils d'école du RPI Suze-Beaufort du 9/11/2018 et de l'école de Cobonne du 22/11/2018, ont notamment permis de faire le point sur les effectifs et les projets. Six enfants de notre commune sont scolarisés sur le RPI Suze-Beaufort (6/74), certains d'entre eux participeront au séjour à Lus-La Jarjatte en janvier prochain. L'école de Cobonne qui compte 14 enfants de notre territoire poursuit sa Démarche globale de Développement Durable (E3D), et s'oriente vers un séjour en bord de mer en mars 2019. L'achat de tablettes numériques dans le cadre du Plan Numérique concernera les 2 écoles.

Dans le cadre de la procédure Natura 2000, le bilan 2018 et les actions phares 2019 ont été évoquées lors du Copil qui s'est tenu à Plan de Baix le 13/11/2018. Un point sur le budget communal a été réalisé le 26/11/2018 pour dresser un état de consommation des lignes du budget, et évoquer les projets 2019. La première réunion de concertation dans le cadre de la commande groupée pour l'élaboration des schémas directeurs d'eau potable associant les communes de Plan de Baix, Montclar/G, Cobonne et Gigors et Lozeron a eu lieu à Montclar/Gervanne le 28/11 en présence de Mme Mériaux du Département. La conférence de M De Perthuis sur la lutte contre le réchauffement climatique qui a eu lieu à l'Ecosite le 5/12/2018, a marqué le lancement du Plan Climat Air Energie territorial (PCAET). Une nouvelle séance de travail sur la révision de la convention de rejet des eaux usées dans la station d'épuration de Beaufort/G s'est déroulée le 6/12 avec élus et techniciens en présence du Satese.

Parmi les dates à venir, le conseil d'administration du CCAS a été repoussé au 18/12 à 14h. Les élus présenteront leurs vœux 2019 aux habitants le vendredi 4/01/2019 à 18h en mairie. Le repas des aînés se tiendra le 26/01/2019 à midi dans la salle communale.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : le 23/01/2019 à 20h.**

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 22h 45.

Le secrétaire, VIRET Loïc

Le Maire, MARTIN Béatrice